

Le port rénove **le hangar J1** **pour 2013**

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

Contact presse : *Claire Battédou*

Tél. : 04 91 39 42 01

courriel : claire.battedou@marseille-port.fr

www.marseille-port.fr

Sommaire

Communiqué « Le port rénove le J1 pour 2013 »
Le périmètre de la gare de la Major au hangar J1
La rénovation du J1
La destruction de la passerelle
L'ouverture de la digue du large au public
Coopération avec Euroméditerranée

Le port rénove le hangar J1 pour 2013

Le 3 novembre 2011, le grand port maritime de Marseille lance la rénovation du hangar J1 destiné à devenir un des lieux emblématiques de l'année 2013 où Marseille-Provence sera capitale européenne de la culture.

Ce chantier débute, comme le GPMM s'y était engagé en 2010, par la démolition de la passerelle qui permettait aux voyageurs de rallier la gare satellite située dans le hangar J1 depuis la gare de la Major. Le premier coup de « pioche » a été donné le 3 novembre ; la passerelle sera entièrement à terre en décembre.

Le GPMM réalisera parallèlement des travaux de gros œuvre sur le hangar : réparation de la toiture ou la pose de vitrage sur les côtés du bâtiment, mise en place d'ascenseurs pour l'accès du public.

Il mettra ensuite à disposition pour l'année 2013, un plateau de 6 000 m² dans le deuxième étage du bâtiment à l'association Marseille-Provence 2013 qui l'utilisera pour des expositions et des animations pendant la durée de la manifestation.

Pour valoriser le J1 au cœur des événements de l'année 2013 et assurer sa bonne intégration dans le quartier de la Joliette tout en restant dans les délais, le GPMM, en coordination avec Euroméditerranée et Marseille-Provence 2013, demandera à un artiste d'habiller le hangar d'une enveloppe éphémère.

La réhabilitation définitive du hangar n'interviendra qu'après l'année de la culture au terme d'une large concertation actuellement en cours auprès d'Euroméditerranée, de la ville de Marseille et de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les opérations menées par le GPMM d'ici l'année 2013 sur la façade maritime entre la gare de la Major et le hangar J1 ainsi que la contribution du port à Marseille-Provence 2013 représentent de sa part un investissement supérieur à 6 millions d'euros. Cette contribution du Port de Marseille Fos à Marseille-Provence 2013 atteindra 9 millions d'euros avec les aménagements permettant l'ouverture au public de la partie sud de la Digue du Large pour 2013.

Cet engagement financier de la part du GPMM atteste également de sa détermination à établir une relation d'une très grande qualité avec Euroméditerranée, poursuivant et renforçant la coopération étroite débutée en 1999 pour l'amélioration de l'interface entre la ville et le port.

Il témoigne aussi de sa volonté d'ouvrir le patrimoine portuaire aux marseillais tout en conservant une activité industrielle et logistique sur son périmètre, à l'image du J1 en 2013 mais aussi du Silo et des futures Terrasses du Port.

Périmètre Major-J1

UNE ZONE EN MUTATION DEPUIS 1998

La zone entre la gare de la Major et la Joliette est à ce jour principalement dédiée à l'accueil des activités de voyageurs vers l'international (Algérie et Tunisie).

Elle a connue plusieurs phases de transformation afin d'adapter les infrastructures portuaires au marché, l'accroissement de la taille des navires et la mise à niveau des conditions d'accueil des voyageurs en particulier.

L'implication de l'établissement portuaire dans l'opération de rénovation urbaine menée par Euroméditerranée sur ce périmètre a également conduit le GPMM à réaménager la zone pour améliorer l'interface ville-port.

Les principaux chantiers ont consisté à détruire les hangars J3 et J4 (1998) puis le J2 et le hangar longitudinal (il longeait l'ancienne passerelle autoroutière) entre 2001 et 2006.

Une nouvelle gare, celle de la Major, a été inaugurée en 2006 pour accueillir les voyageurs internationaux. Une gare satellite a ensuite été aménagée dans le hangar J1 (seul hangar à être conservé avec le J0) en 2008, reliée à celle de la Major par une passerelle.

La gare de la Major et la passerelle ont été conçues pour permettre une mixité d'usages, à la fois portuaires et urbains. La gare de la Major est dotée d'un toit terrasse prévu pour recevoir du public tout comme la passerelle dont le deuxième niveau devait être réservé aux marseillais afin d'offrir une vue panoramique sur le port.

Plusieurs facteurs ont contrarié l'ouverture de ces espaces comme l'activation du plan Vigipirate et le démarrage de chantiers empêchant l'accès du public aux ouvrages.

Après avoir constaté que la passerelle ne tenait pas ses promesses architecturales au sein d'un quartier en complète mutation, le GPMM a annoncé en octobre 2010 qu'il procéderait à sa destruction.

En septembre 2011, le Conseil de Surveillance a approuvé la reconstitution de la façade urbaine du port entre la gare de la Major et la Joliette qui doit se concrétiser par la disparition de la passerelle et la rénovation du hangar J1, futur lieu emblématique de l'année européenne de la culture qui se déroulera à Marseille en 2013.

Rénovation du hangar J1

UNE VOCATION PORTUAIRE

La vocation portuaire du hangar J1 est maintenue même si d'autres usages y trouvent leur place à l'image des manifestations qui s'y dérouleront au cours de l'année 2013.

Depuis 2008, le hangar J1 abrite une gare accueillant les voyageurs piétons vers la Tunisie et l'Algérie. Aménagée au 1^{er} étage de l'édifice, elle a été conçue en complément de la gare de la Major pour desservir les ferries accostant aux postes 80, 81, 82 et 84.

Le rez-de-chaussée du hangar est utilisé pour la circulation des passagers voyageant avec un véhicule.

Depuis mars 2011, le 2^{ème} étage du J1 accueille sur une partie de sa surface, l'Institut de Formation du port tenu de déménager suite à la démolition de ses anciens locaux situés dans l'emprise du chantier du centre commercial des Terrasses du Port.

UN USAGE URBAIN

Le hangar J1 s'ouvre sur le boulevard du Littoral, à proximité de la place de la Joliette. Son implantation au cœur du nouveau quartier Euroméditerranée lui confère une valeur urbaine rare.

Témoin de la vocation portuaire des lieux depuis près d'un siècle, l'architecture industrielle du J1 et sa localisation ont séduit l'association Marseille-Provence 2013 qui a souhaité en faire un des lieux phare de l'année européenne de la culture.

Dans la lignée des projets mixtes urbains/portuaires qu'il a déjà développés – le Silo et les Terrasses du port - le GPMM s'est engagé à confier à Marseille-Provence 2013 la majeure partie du 2^{ème} étage du J1 pour la période de la manifestation.

Par la suite, le GPMM affectera le J1 à d'autres projets restant à définir.

UNE RENOVATION NECESSAIRE

Trois facteurs ont incité le GPMM à engager une opération de rénovation du hangar.

Tout d'abord, l'accueil de Marseille-Provence 2013 au 2^{ème} étage du hangar le conduit à procéder à des travaux de « gros œuvre » au titre de ses responsabilités de propriétaire.

La destruction de la passerelle qui relie la gare de la Major au J1 supprime les accès actuels à ses deux étages et oblige à les recréer.

Enfin, conscient que la localisation du J1 au cœur de la Ville commande une bonne intégration architecturale de celui-ci, le GPMM s'attache à rénover le hangar de manière qualitative.

Chacune des étapes de la rénovation, et plus largement du réaménagement de la zone J1-Major, fait l'objet d'une concertation étroite avec Euroméditerranée, la ville de Marseille, l'Architecte des Bâtiments de France et le futur « locataire » d'une partie des lieux, Marseille-Provence 2013.

LES ETAPES DE LA RENOVATION

Gros œuvre

Le GPMM conduira courant 2012, les travaux sur le 2^{ème} étage du J1 relevant des responsabilités du propriétaire, à savoir ceux relatifs au sol, à la toiture, au clos et amenées des réseaux de sorte que l'association Marseille-Provence 2013 puisse réaliser ses aménagements intérieurs pour l'année 2013.

Pour accompagner l'association dans son choix d'un hangar portuaire comme lieu d'exposition, le Port se fixe comme objectifs architecturaux d'offrir au public une vision panoramique sur les bassins et de mettre en valeur la dimension historique du hangar.

Habillage temporaire

L'enjeu est aussi de proposer dans les délais de 2013 un habillage attractif du hangar pour satisfaire les besoins d'image liés à l'événement Marseille-Provence 2013.

Le Port, en coordination avec Euroméditerranée, l'Architecte des Bâtiments de France et l'association Marseille-Provence 2013, demandera à un artiste de travailler sur cette intervention temporaire.

Rénovation définitive

Parallèlement aux travaux les plus urgents, le Port a lancé une réflexion architecturale pour intégrer le hangar au futur boulevard du Littoral. Son exigence qualitative sera d'un niveau élevé.

Par ailleurs, la réflexion est amorcée quant aux futurs usages du J1 après la clôture de l'année Européenne de la Culture. Cette réflexion fait l'objet d'une large concertation.

Certains des travaux définitifs seront conduits avant 2013 mais la restructuration intérieure complète du hangar que le GPMM souhaite entreprendre dans le cadre d'un programme de rénovation globale du J1 ne seront réalisés qu'à partir de 2014.

LE HANGAR J1 EN CHIFFRES

Construction : 1930

Dimensions : hauteur : 23 mètres ; emprise au sol : 264 x 34 mètres
surface du 2^{ème} étage : 9 000 m² dont 1 600 m² sont occupés par le port et 6000 m² seront mis à disposition de Marseille-Provence 2013 pour l'année de la culture.

Fréquentation

Admissible : jauge du 2^{ème} étage : 1 000 personnes en simultané

Usage actuel: niveau RdC : circulation véhicules voyageurs
Niveau 1 : gare voyageurs internationaux
Niveau 2 : Institut de formation du GPMM

Destruction de la passerelle

UNE VOCATION PORTUAIRE

La passerelle a été conçue pour permettre aux voyageurs de rallier la gare du J1 depuis la gare internationale de la Major sans interférer avec la circulation automobile au niveau du sol. Son édification a fait partie du projet global de conception d'un nouveau système d'exploitation de l'activité passagers dans la zone de la Joliette comprenant la gare Major inaugurée en 2006 et la gare du J1 mise en service en 2008.

UN USAGE URBAIN

Si le premier niveau de la passerelle était réservé à l'exploitation portuaire, le deuxième niveau avait été imaginé pour être ouvert au public afin qu'il puisse bénéficier du spectacle du port en contrebas. Ce système de mixité d'usage (le sol pour le port, le sursol pour les marseillais) a été appliqué pour le Silo puis pour les Terrasses du Port. Il n'a, en revanche, pas pu faire ses preuves dans la zone Major-Joliette où la passerelle ne s'est pas harmonieusement intégrée à son environnement.

UN CHEMINEMENT DE SUBSTITUTION

Avec la destruction de la passerelle, le Port s'est trouvé dans l'obligation de reconstituer un passage pour acheminer les piétons de la gare de la Major vers la gare satellite du J1. Situé dans un premier temps sur l'emprise du boulevard du Littoral, ce cheminement sera ensuite réintégré à l'intérieur du périmètre du GPMM.

LA DESTRUCTION

La destruction de la passerelle durera un mois. Elle débutera par la partie sud, côté Gare de la Major où l'on dispose d'assez d'espace pour attaquer la première travée par grignotage. Un écran de protection maintenu par une grue mobile permettra d'éviter les projections de gravats. La zone de chantier est en effet extrêmement contrainte, entourée d'un côté par le cheminement piétonnier des voyageurs, de l'autre par la voie d'accès routière aux bateaux.

LA PASSERELLE EN CHIFFRES

Mise en service :	juillet 2008
Dimensions :	longueur 300 m ; largeur 6 m hauteur niveau Major : 11 m ; hauteur niveau J1 12 m
Usage :	niveau 1 : liaison piétonne pour les voyageurs entre la gare maritime de la Major et la gare du J1 Niveau 2 : prévu comme une promenade pour le grand public
Destruction :	décision validée par le Conseil de Surveillance du GPMM en octobre 2010
Chantier :	durée : 1 mois ; 1 000 m3 de béton qui seront concassés et stockés sur le port pour une future utilisation.

Ouverture de la digue du large pour 2013

La rénovation du hangar J1 n'est pas la seule contribution du Port à la réussite de Marseille-Provence 2013. Le GPMM prépare aussi l'ouverture au public d'une partie de la Digue du Large.

Une telle opération impose des travaux de mise en sécurité et en accessibilité du site. A ce jour, ils pourraient avoisiner 3 millions d'euros, entièrement à la charge du GPMM.

Le site étudié est la partie Sud de la Digue, depuis la zone face au hangar J1 (poste 100) jusqu'au bout de la digue Ste Marie. Une promenade de près d'un kilomètre serait ainsi offerte au public pour l'année 2013.

L'accès à cette partie de la Digue se ferait par navette maritime.

LA DIGUE EN CHIFFRES

Zone ouverte pour 2013

Dimensions : longueur totale d'1 kilomètre dont 450 mètres sur la digue Ste Marie et 500 mètres sur la digue du large (250 m de promenade basse, côté bassins portuaires ; 250 m de promenade haute, côté mer).

Mise en

service : 2013

Accès : voie maritime depuis l'esplanade du J4 ou le Vieux-Port

Capacité

d'accueil : 1 200 personnes en simultané.

Coopération avec Euroméditerranée

Depuis 1999, la coopération entre les deux établissements a permis l'émergence des projets emblématiques tels le Silo ou les Terrasses du Port et récemment l'engagement commun pour Marseille Provence 2013.

Après quinze années d'existence de l'opération d'intérêt national Euroméditerranée et la finalisation de la réforme portuaire, l'objectif commun des deux établissements est de contribuer à ce que Marseille conforte sa stature de grande métropole européenne à rayonnement international et s'affirme comme capitale maritime mondiale.

Pour ce faire, le GPMM et Euroméditerranée poursuivent leur collaboration pour proposer un projet urbain attractif, aménager un espace portuaire dynamique et apprécié de ses clients, composer un territoire commun attractif, créateur de richesses et d'emplois.

Quelques réalisations communes :

L'ESPLANADE DU J4

Les termes de l'accord de 1999 entre les deux établissements publics ont été de concentrer les activités du Port afin de permettre le dégagement d'une bande de 45 mètres à la Joliette et de céder les 5 hectares du J4.

En contrepartie, Euroméditerranée a contribué, par le biais d'une participation financière, aux opérations réalisées par le GPMM pour réorganiser, en conséquence, les terminaux passagers à la Joliette.

La cession du J4 est intervenue le 30 juin 2008. Depuis, les grands équipements de l'espace Saint-Jean sont en chantier (MUCEM, CRM, parking, darses).

LE BOULEVARD DU LITTORAL

Le transfert du port à Euroméditerranée de la bande des 45 mètres, courant du J4 au Silo, se fait progressivement, au rythme des nombreux chantiers sur la zone. C'est sur ce périmètre que se déroulent les aménagements du boulevard du Littoral.

LE SILO

Le Silo est une des premières réalisations symboliques de la nouvelle interface entre la Ville et le Port. Cette opération illustre la capacité à maintenir l'exploitation portuaire au niveau du sol tout en accueillant des activités urbaines en sursol.

Dès 1999, le GPMM lance la reconversion du Silo qui sera confiée à la Sogima. Après l'ouverture de 4000 m² de bureaux en 2009, la mise en service de la salle de spectacle en septembre 2011 clôt la rénovation de cet ancien outil portuaire dont le GPMM reste propriétaire.

LES TERRASSES DU PORT

L'idée des Terrasses du Port est née en 2003 du désir d'offrir aux voyageurs en attente d'embarquement -et plus largement au public- un espace à caractère commercial et de loisirs bénéficiant d'un panorama inédit sur les bassins du Port.

Ce projet a été conçu en complémentarité avec les programmes prévus dans le cadre de la Cité de la Méditerranée développée par Euroméditerranée.

Comme le silo, l'exploitation portuaire est conservée au niveau du sol tandis que les infrastructures commerciales sont édifiées en étages. Ce futur centre commercial de 54 000 m² et 2 600 places de parking réalisé par Hammerson ouvrira en 2014. Il répond à un investissement privé de 400 millions d'euros.

LES ILOTS PEYSSONNEL

En octobre 2010, le Conseil de Surveillance du GPMM a décidé le déclassement du domaine public maritime des quatre parcelles dites « îlots Peyssonnel » permettant ainsi leur cession à Euroméditerranée. Les actes de cession sont en cours de rédaction finale.

Ces îlots d'une superficie de 2.5 hectares environ situés à l'extérieur des grilles des bassins Est du port n'accueillent plus d'activités liées à l'économie portuaire depuis fin 2007.